

---

---

# **DIRECTION DES ÉVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES**

**Avis sur la recevabilité de l'étude d'impact  
pour le projet d'établissement d'un lieu  
d'enfouissement technique à Danford Lake  
sur le territoire de la Municipalité d'Alleyn-et-Cawood  
par LDC-Gestion et services environnementaux**

**Dossier 3211-23-72**

**Le 11 janvier 2007**

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

**Québec** 



## INTRODUCTION

Dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, à l'étape de l'avis de recevabilité, la Direction des évaluations environnementales a le mandat de vérifier si l'étude d'impact concernant le projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake sur le territoire de la Municipalité d'Alleyn-et-Cawood par LDC-Gestion et services environnementaux répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle.

Le présent document résulte de cette vérification et constitue l'avis du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs sur la recevabilité de l'étude d'impact.

Ce document présente un historique des principales étapes de la procédure franchies à ce jour, une description sommaire du projet, la liste des organismes consultés, l'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact et, finalement, la recommandation au ministre.

## 1. HISTORIQUE DU DOSSIER

Le tableau suivant présente la chronologie des principales étapes franchies par le projet, dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement.

Date	Événement
2005-08-31	Réception de l'avis de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
2005-09-22	Transmission de la directive à l'initiateur de projet
2006-03-06	Réception de l'étude d'impact
2006-03-08 au 2006-04-07	Consultation intra et interministérielle sur la recevabilité de l'étude d'impact
2006-08-21	Transmission du document de questions et commentaires à l'initiateur de projet
2006-11-03	Réception des réponses de l'initiateur aux questions et commentaires (Addenda n° 1)
2006-11-17 au 2006-12-13	Consultation intra et interministérielle sur les réponses aux questions et commentaires

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

Le projet est situé à Danford Lake sur le territoire de la Municipalité d'Alleyn-et-Cawood de la municipalité régionale de comté (MRC) de Pontiac en Outaouais. Actuellement, il n'y a aucun lieu d'enfouissement technique (LET) dans le secteur. Le site visé est situé au nord de la route 301 à environ 8 km à l'ouest du village d'Alleyn-et-Cawood. La superficie totale du lieu

est d'environ 190 ha dont 105 ha serviront d'aire d'enfouissement répartie en différentes phases. La capacité prévue du projet, soit environ 8 millions de tonnes métriques, permettrait de recevoir, pendant une trentaine d'années, les matières résiduelles de la région de l'Outaouais, soit environ 250 000 tonnes métriques par année. Il est à noter que la majeure partie des matières résiduelles de l'Outaouais sont actuellement exportées à l'extérieur de la région pour y être enfouies. Il n'existe qu'un seul lieu d'enfouissement sanitaire en Outaouais, sur le territoire de la Municipalité de Déléage, qui fonctionne sur le principe d'atténuation naturelle et dont la capacité résiduelle est plutôt faible. Brièvement, les composantes du projet comprendront :

- un système d'imperméabilisation à triple niveaux de protection;
- un système de captage et un système de traitement du lixiviat;
- un système de collecte, d'évacuation et de valorisation des biogaz;
- un système d'interception des eaux de ruissellement;
- un système de recouvrement final imperméable.

Le coût du projet est évalué à environ 63 millions de dollars (2003).

### **3. ÉVALUATION DE LA RECEVABILITÉ DE L'ÉTUDE D'IMPACT**

L'évaluation de la recevabilité de l'étude d'impact a été effectuée par le Service des projets en milieu terrestre de la Direction des évaluations environnementales, du 8 mars au 13 décembre 2006, en collaboration avec les unités administratives concernées du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, les ministères et les organismes suivants :

- la Direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Outaouais;
- la Direction du patrimoine écologique et des parcs;
- la Direction de études économiques et du soutien;
- le Centre d'expertise hydrique du Québec;
- la Direction des politiques en milieu terrestre :
  - le Service des matières résiduelles;
- la Direction des politiques de l'air :
  - le Service de la qualité de l'atmosphère;
- la Direction du suivi de l'état de l'environnement :
  - le Service des avis et des expertises;
- le ministère de la Santé et des Services sociaux;
- le ministère de la Sécurité publique;
- le ministère des Ressources naturelles et de la Faune – secteur Faune;
- le ministère des Transports;
- le ministère des Affaires municipales et des Régions;
- le ministère de la Culture et des Communications;
- le ministère du Tourisme;
- le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation;
- la Société québécoise de récupération et de recyclage.

L'avis sur la recevabilité a été formulé à partir de l'analyse des documents suivants :

- LDC-GESTION ET SERVICES ENVIRONNEMENTAUX. *Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake, dans la Municipalité d'Alleyne-et-Cawood – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec – Rapport principal*, préparé par Fondex Outaouais et Teknika HBA, février 2006, 300 p.;
- LDC-GESTION ET SERVICES ENVIRONNEMENTAUX *Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake, dans la Municipalité d'Alleyne-et-Cawood – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec – Volume des annexes (1/2)*, préparé par Fondex Outaouais et Teknika HBA, février 2006, pagination multiple;
- LDC-GESTION ET SERVICES ENVIRONNEMENTAUX. *Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake, dans la Municipalité d'Alleyne-et-Cawood – Étude d'impact sur l'environnement déposée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec – Volume des annexes (2/2)*, préparé par Fondex Outaouais et Teknika HBA, février 2006, 5 plans;
- LDC-GESTION ET SERVICES ENVIRONNEMENTAUX. *Projet d'établissement d'un lieu d'enfouissement technique à Danford Lake, dans la Municipalité d'Alleyne-et-Cawood – Réponses aux questions et commentaires du ministère du Développement durable , de l'Environnement et des Parcs*, préparé par Fondex Outaouais et Teknika HBA, octobre 2006, pagination multiple.

L'analyse du dossier faite en consultation avec les ministères et organismes démontre que l'étude d'impact, incluant le document complémentaire, répond de façon satisfaisante aux exigences de la directive du ministre datée du 22 septembre 2005.

## RECOMMANDATION AU MINISTRE

Considérant que l'étude d'impact déposée répond de façon satisfaisante à la directive ministérielle, nous recommandons qu'elle soit rendue publique et que soit entreprise l'étape d'information et de consultation publiques.

*Original signé par :*

**Jean Mbaraga, M.Sc.**

Chargé de projet

Service des projets en milieu terrestre